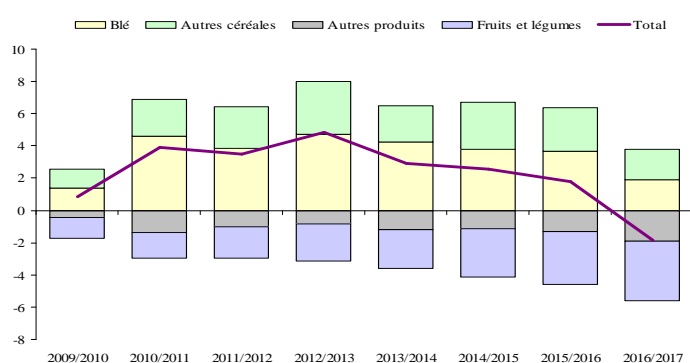




La mauvaise récolte de l'été 2016 accentue le recul des positions françaises sur le marché du blé

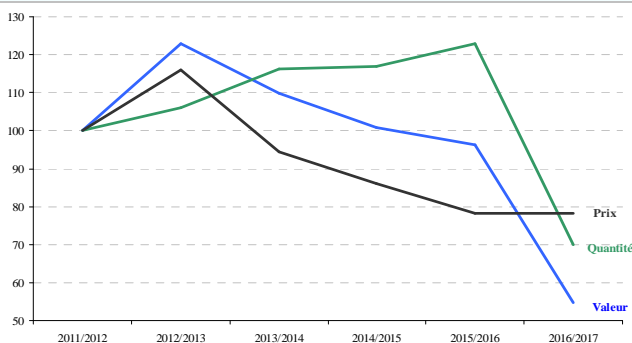
Pour la première fois de son histoire, le solde agricole devient déficitaire au cours de la campagne 2016/2017. La très mauvaise récolte de blé de l'été 2016 est le premier responsable de la contraction des exportations agricoles. Cependant, les ventes françaises de blé reculaient déjà depuis 2012/2013 en raison de la baisse des prix des céréales liée à l'abondance de la production mondiale. L'accroissement de l'offre, notamment des pays de l'Est, fragilise les positions françaises. La Russie, l'Ukraine et les NEM ont nettement accru leurs rendements, tout en cultivant un blé de bonne qualité vendu à des prix plus compétitifs. Ainsi, ces pays gagnent progressivement des parts de marché, notamment dans l'UE et en Afrique du Nord. Toutefois, selon les premières prévisions de FranceAgrimer, la production française de blé pour la campagne 2017/2018 retrouve un niveau plus habituel, proche de la moyenne de la période 2012-2015, qui devrait permettre aux exportations françaises de se redresser.

1 Evolutions des soldes agricoles au cours des six dernières campagnes (en milliards d'euros)



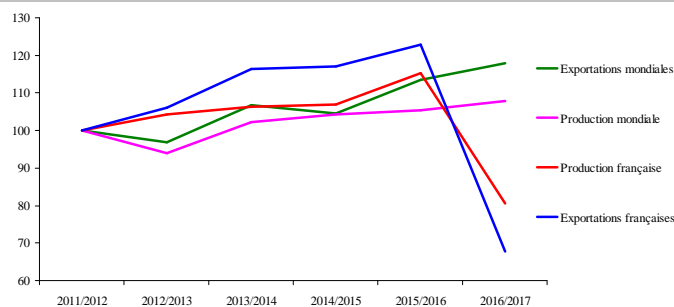
Légende : 2016/2017 désigne la campagne allant de juillet 2016 à juin 2017
Source : Douanes

2 Exportations françaises de blé : valeur, quantité et prix (indice base 100 en 2011/2012)



Source : Douanes

3 Production et exportations de blé au cours des six dernières campagnes (en quantité, indice base 100 en 2011/2012)



Sources : FranceAgrimer et Conseil international des céréales (CIC)

Erosion de l'excédent agricole depuis la campagne 2012/2013

Le solde agricole de la France est traditionnellement excédentaire. Il atteignait son record lors de la campagne 2012/2013 (juillet 2012 à juin 2013), avec un excédent de 4,9 milliards. Depuis lors, il diminue pour s'établir à 1,8 milliard pour la campagne 2015/2016.

Entre les campagnes 2012/2013 et 2015/2016, cette dégradation du solde agricole de 3,1 milliards provenait pour moitié de l'érosion de l'excédent céréalier, liée à la baisse des exportations, les importations de céréales étant faibles (7 % du montant des exportations en moyenne). L'autre moitié s'expliquait davantage par la poussée des importations d'autres produits, notamment celles de fruits et légumes.

Au cours de cette période, les exportations françaises de blé reculaient, en valeur. Les ventes s'effritaient du fait de la baisse des prix, qui s'inscrivait dans un contexte d'abondance de l'offre mondiale de céréales. En effet, les prix à l'exportation, qui avaient atteint un record en 2012/2013 à près de 260 euros la tonne, diminuent depuis pour s'établir à 175 euros la tonne pour la campagne 2015/2016.

Aussi, la légère progression des tonnages exportés entre les campagnes 2012/2013 et 2015/2016 n'a pas amorti suffisamment la baisse des prix.

Au cours de la campagne 2016/2017, le solde agricole devient négatif

Entre les deux dernières campagnes (2015/2016 et 2016/2017), le solde se contracte de 3,6 milliards, soit une dégradation supérieure à celle enregistrée entre les quatre campagnes précédentes (2012/2013 à 2015/2016). Les trois quarts de la dégradation sont imputables au recul des ventes de céréales, essentiellement celles de blé. Pour la première fois de son histoire, le solde agricole est ainsi en déficit (-1,8 milliard en 2016/2017).

Au cours de la campagne 2016/2017, les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables à la culture de céréales en France, notamment celle de blé. Les volumes produits reculent de l'ordre de 30 % en volume, avec un poids spécifique inférieur à la norme.

Ainsi, les quantités exportées diminuent de moitié. Faute de ressources, seuls 40 % des tonnages de blé récoltés en France sont exportés, alors que ce ratio approchait 50 % au cours des campagnes précédentes. L'effondrement des exportations de la dernière campagne repose très largement sur la contraction des tonnages, les prix moyens pour la campagne 2016/2017 s'étant stabilisés au même niveau que ceux de 2015/2016.

L'impact d'une récolte portant sur une campagne allant de juillet de l'année courante à juin de l'année suivante, le solde agricole sera dégradé sur l'ensemble de la campagne 2016/2017. La bonne récolte qui s'annonce cet été devrait permettre le redressement du solde pour la campagne actuelle qui va de juillet 2017 à juin 2018.

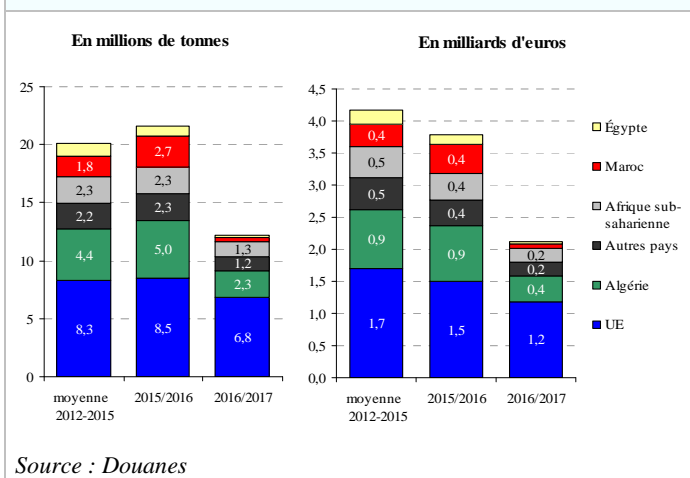


Les exportations françaises de blé reculent nettement vers l'Afrique du Nord

Alors qu'au niveau mondial, les volumes de blé importés progressent (+2 % entre 2015 et 2016), la valeur des importations recule pour les principaux marchés, à l'exception notable de l'Indonésie et du Maroc et dans une moindre mesure du Brésil et de l'Espagne.

Les exportations françaises s'écoulent essentiellement sur des marchés de proximité : 90 % des ventes sont réalisées avec l'Union Européenne (UE) et l'Afrique. En effet, les coûts de transport découragent la conquête des marchés lointains. Ainsi, l'Asie et l'Amérique ne représentent chacune que 3 % des exportations françaises. La France est peu présente en Indonésie, au Japon et au Brésil qui figurent parmi les principaux acheteurs mondiaux.

4 Exportations de blé de la France, par zone géographique



L'UE est le premier débouché français pour le blé, notamment les quatre pays proches (Italie, Pays-Bas, Belgique et Espagne) qui représentent près de 80 % des ventes intracommunautaires. Le recul des ventes à l'UE contribue au quart de la baisse des exportations françaises de blé de la campagne 2016/2017.

Avec les pays tiers, la qualité de la récolte 2016/2017 ne répond que partiellement aux cahiers des charges très exigeants des grands contrats d'exportation liés à l'alimentation humaine, avec les acheteurs privés, notamment en Egypte et au Maghreb. Les blés français trouvent encore des débouchés via les offices publics qui acceptent des lots qualitativement inférieurs, en contrepartie de réfaction de prix. En conséquence, la structure des exportations s'est modifiée au profit de l'UE qui représente, pour la campagne 2016/2017, plus de la moitié des exportations françaises contre 40 % au cours des campagnes précédentes.

L'Algérie, premier client de la France, représentait 22 % des ventes françaises sur les campagnes précédentes, quand ce ratio tombe à 18,5 % pour 2016/2017. Si la France reste le premier fournisseur de blé en Algérie, ses parts de marché tombent à 24 %, contre 53 % pour 2015/2016. La chute de moitié des exportations vers ce pays contribue au tiers du recul des ventes totales de blé français sur la dernière campagne.

Le Maroc est le quatrième client de la France, avec 10 % des exportations françaises sur les dernières campagnes quand ce ratio tombe à 3,3 % pour la campagne 2016/2017, en raison d'une baisse de 85 % de la valeur des exportations par rapport à la campagne précédente.

L'Egypte, premier importateur mondial sur la période 2011-2015 avec 6 % des importations mondiales, diminue ses achats de 39 % entre 2015 et 2016, dans un contexte de baisse générale des importations égyptiennes. Par ailleurs, du fait d'un durcissement des normes de qualité (taux de protéines, indice de chute de Hagberg, poids spécifique), la France y perd des parts de marché. L'Egypte, qui représentait 10 % des exportations françaises de blé au cours de la campagne 2014/2015, n'absorbe plus que 2 % des ventes de la France au cours de la campagne 2016/2017.

Comme avec l'ensemble de nos clients, les ventes reculent de moitié avec l'Afrique subsaharienne : le poids de cette zone dans nos échanges reste ainsi stable, légèrement au-dessus de 10 %.

Une montée en puissance des pays de l'Europe de l'Est

La hiérarchie des nations productrices et exportatrices est en mutation, avec la montée en puissance des pays de l'Est qui gagnent des parts de marché mondiales entre 2006 et 2016, du fait de la progression des rendements, de l'augmentation des surfaces cultivées et de leur vente à des prix plus compétitifs. Les NEM gagnent 9,2 points de parts de marché en valeur, la Russie 5 points et l'Ukraine 3,3 points. Les NEM sont désormais le deuxième exportateur mondial (huitième en 2006), tirés par la Roumanie et la Pologne.

En contrepartie, les fournisseurs historiques perdent des parts de marché : -5,7 points pour les Etats-Unis, -3,8 points pour la France, -3,3 points pour le Canada et -2,3 points pour l'Australie.

Les Etats-Unis maintiennent leur position de premier exportateur mondial quand les trois suivants voient leurs positions reculer. La France notamment passe du troisième rang en 2006 au sixième en 2016.

La France est particulièrement concurrencée par la montée en puissance des pays de l'Est. En Egypte, la France est distancée par la Russie qui fournit plus de la moitié des achats de blé (51 % de parts de marché), suivie de l'Ukraine (24 %) et des NEM (18 %). Si la France reste le premier fournisseur en Algérie et au Maroc, ses positions reculent également au profit des NEM. De même, avec les pays de l'UE, les positions françaises s'effritent au profit des NEM, désormais premier fournisseur sur le marché européen.

6 Exportations de blé et variation des parts de marché des principaux fournisseurs mondiaux

